

14

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS CULTURELLES

La Commission des Affaires Culturelles, réunie en date du 6 avril 2010 propose d'attribuer des subventions pour un montant total de 10 500 € aux associations suivantes :

- 2 500 € à l'Académie Nationale de Metz, pour la mise en œuvre d'une exposition en septembre 2010, à l'occasion du colloque national dont elle a la charge (6-8 octobre),

- 1 000 € à l'association Boom Bap pour l'organisation des qualifications Grand Est du Battle Of The Year le 9 mai prochain à l'Arsenal (danse Hip Hop),

- 1 500 € au Centre Culturel d'Anatolie à titre d'aide complémentaire pour l'organisation du concert unique du chanteur turc Zülfü Livaneli, qui aura lieu le 11 avril 2010 à l'Arsenal, dans le cadre de la Saison de la Turquie en France,

- 500 € à l'association « Tambov Pèlerinage » pour soutenir son action dédiée au devoir de mémoire envers les « Malgré-Nous alsaciens et mosellans » morts en Russie dans le camp de prisonniers de Tambov pendant la seconde Guerre Mondiale.

- 5000 € au Comité d'organisation du 9 mai 2010 pour l'organisation de 6 conférences sur 3 jours les 7,8 et 9 mai prochain à la cathédrale de Metz dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de la déclaration de Robert Schuman sur la CECA.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 9 mai 2010,

DÉCIDE l'attribution de subventions pour un montant total de 10 500 € aux associations suivantes :

-Académie Nationale de Metz	2 500 €
-Boom Bap	1 000 €
-Centre Culturel d'Anatolie	1 500 €
-Tambov Pélerinage	500 €
-Comité d'organisation du 9 mai 2010	5 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions et avenants éventuels avec les associations bénéficiaires.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :

Antoine FONTE